

L'École publique, laïque et gratuite est aujourd'hui menacée par des choix politiques qui favorisent les établissements privés.
Nous refusons l'affaiblissement organisé par l'État, de notre service public et laïque d'éducation.

Marseille le 22 juin 2010



Communique de presse :

Scolarisation des enfants de deux ans, c'est la fin.

**Fédération des Conseils
de Parents d'Elèves
des Ecoles Publiques des
Bouches du Rhône**

4 Rue André Isaïa
13013 MARSEILLE

Tél : 04.91.61.28.84

Fax : 04.91.61.37.90

e-mail : fcpe13@orange.fr

Site : www.fcpe13.asso.fr

Les parents d'élèves ont appris incidemment que les enfants de moins de trois ans révolus le jour de la rentrée seront placés sur liste d'attente pour l'admission en maternelle. La FCPE 13 s'indigne d'une telle décision.

Elle voit à travers cette annonce une nouvelle attaque contre l'école maternelle.

Il était d'usage d'inscrire tous les enfants qui devaient atteindre trois ans au 31 décembre de l'année en cours. Qu'est ce qui justifie ce changement si ce n'est une volonté de tout faire pour réduire le service public d'éducation?

Alors que le règlement départemental des écoles publiques des Bouches du Rhône prévoit, conformément au Code de l'Éducation, que tout enfant de deux ans puisse être admis à l'école maternelle en fonction des places disponibles, la circulaire de l'Inspecteur d'académie prévoit un simple placement en liste d'attente pour des enfants qui vont avoir 3 ans.

Nous invitons toutes les familles qui souhaitent scolariser leurs enfants à se rapprocher des mairies de leur commune pour procéder aux inscriptions.

La FCPE 13 appelle les parents à se mobiliser pour ne pas laisser l'école maternelle disparaître purement et simplement.